

Procès-verbal N°03 de la Commission Départementale des Délégués

Réunion du :	Jeudi 10 Septembre 2026
À :	16h00
Présidence :	PO : Mr Bernard PERIS
Présents :	Mme Cendrine MENUDIER, Mr Claude BOUILLET, Mr Jean Marc LAUGIER, Mr Éric HOLZER, Mr Frédéric DUVAL
Absent(s) :	M. Jean Pierre RIEU

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n°affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Étant donné l'absence de M. Jean-Pierre RIEU, Président de la Commission, les membres présents nomment M. Bernard Pérès pour exercer la fonction de Président pour la séance du jour

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°2 de la réunion du Jeudi 27 Août 2026.

DOCUMENTS TRAVAIL

Prise en compte des différents documents réalisés par Mrs HOLZER et DUVAL.

Présentation des documents.

Commentaires suggestions et amélioration pour meilleure compréhension.

Mrs HOLZER et DUVAL prennent en compte les modifications.

Mr DUVAL réalisation de tableaux POWERPOINT :

- Sur le positionnement des différents acteurs (Délégués, sécurité)
- Sur la gestion FMI

Prochaine réunion le jeudi 24 Septembre 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Le Président

PO : Bernard PERIS



La Secrétaire

Mme Cendrine MENUDIER

